

## POLITIQUE

## La Suisse triple son soutien à la Genève internationale en accordant 117 millions de francs

» Hier, le Conseil des États (la chambre haute du parlement helvète) a donné son accord pour quasiment tripler l'aide de la Confédération à la Genève internationale. Les crédits vont en effet passer de 44,8 millions de francs à 117 millions entre 2016 et 2019. Cette somme servira par exemple à rénover le Centre international des congrès ou à favoriser l'implantation de missions diplomatiques pour les rares pays qui n'en ont pas encore à Genève (173 États sont représentés), mais pas aux lourds travaux nécessaires de rénovation du Palais des Nations. Au total, les employés du secteur international et leur famille représentent 50 000 habitants sur le Grand Genève. Et le secteur international genevois pèse 1 % du PIB suisse, sans parler de son poids politique...



## DÉMOGRAPHIE

## 41,3 % des 482 545 habitants du canton de Genève sont étrangers

» Genève est plus que jamais internationale, puisqu'elle compte désormais 41,3 % d'étrangers. Voilà ce qui ressort de l'analyse de l'Office Cantonal de la Population et des Migrations (OCPM) qui s'est penché sur la hausse record de la population qui a été observée sur le canton en 2014. Rappelons qu'il a accueilli 8 334 résidents supplémentaires l'an passé (482 545 habitants au total), soit un accroissement de 1,8 % qui n'avait plus été observé depuis les années 60. Les étrangers qui sont arrivés à Genève proviennent en grande majorité de pays de l'Union européenne : Portugal, France, Espagne, Italie et Grande-Bretagne. Dans le même temps, Genève a une politique de naturalisation active puisque 2 235 étrangers y ont acquis la nationalité suisse en 2014.

## GENÈVE | ET LA SUISSE VOISINE

## LE DROIT des frontaliers

## L'entretien d'embauche en Suisse

→ Qu'est-ce qu'on entend par entretien d'embauche ?

« L'entretien d'embauche permet au candidat et à l'employeur potentiel de se rencontrer afin de se renseigner mutuellement. L'employeur doit veiller à poser des questions qui sont en relation avec l'aptitude du travailleur et qui répondent aux qualifications requises pour le poste à pourvoir. Toutes les questions qui ne portent pas sur l'aptitude du travailleur à remplir le cahier des charges proposées et qui ne sont pas nécessaires à l'exécution du contrat sont prohibées par la loi. »

→ Et par aptitude au travail ?

« Il faut tenir compte des antécédents professionnels du candidat au poste de travail. Il s'agit de tous les éléments qui se rapportent à sa formation (écoles, certificats, diplômes, attestations de formation continue...) ainsi que toutes ses expériences professionnelles (stage, apprentissage, contrat de travail) et les certificats de travail qui s'y rattachent. Dans certains cas d'embauche, la notion d'aptitude au travail peut être assouplie. Ainsi, les questions portant sur les perspectives professionnelles du candidat, sur ses ambitions peuvent être admises, notamment lorsqu'il s'agit d'un cadre. En fait plus le poste proposé est important et comporte une responsabilité, plus il est possible pour l'employeur de sortir du ca-



Guylaine Riondel-Besson. Photo GTE

dre rigide des questions relevant de la notion d'aptitude au travail. Dans un poste où le candidat et le futur employeur sont amenés à collaborer étroitement, où dans le cadre d'un poste à responsabilité, des questions pourront être posées dans un cadre plus subjectif comme la personnalité du travailleur par exemple. »

→ Qu'est-ce que les données nécessaires à l'exécution du contrat ?

« Ils s'agit des informations qui sont nécessaires à l'employeur pour remplir ses obligations légales ou contractuelles (affiliation au système de sécurité sociale, à l'imposition à la source, par exemple). L'employeur a alors le droit de se renseigner sur l'état civil du candidat, son âge, etc. »

Guylaine RIONDEL-BESSON

Juriste de droit européen et international de sécurité sociale au Groupement Transfrontalier Européen (www.gte.org ou 08 92 70 10 74).

## IDÉES DE SORTIES

## DEMAIN GENÈVE

→ Opéra : "Fidelio" de Beethoven au Grand Théâtre



Opéra en deux actes de Ludwig van Beethoven. Chanté en allemand avec surtitres anglais et français. Enfermement, soif de liberté et détermination aveugle de la passion amoureuse, Léonore est prête à tout pour secourir son époux Florestan, emprisonné par le cruel gouverneur Don Pizarro dont il avait dénoncé les méfaits. Des ténèbres, elle parviendra à ramener Florestan à la lueur du jour. Au Grand Théâtre. Représentations : jeudi 18, mardi 23, jeudi 25 : 19 h 30. Dimanche 21 : 15 h. Renseignements : www.geneveopera.ch

## VENDREDI GENÈVE

→ 500 concerts sur trois jours pour la Fête de la musique La Fête de la musique est organisée par la Ville de Genève et se déploie sur les deux rives de la cité. Le grand rendez-vous musical offert aux genevois battra son plein avec 500 concerts sur trois

jours et proposera des musiques classiques et actuelles, d'ici et d'ailleurs sous différentes formes : concerts (photo J.-C. Hernandez) mais aussi danse, exposition, cinéma, ateliers et installations numériques. Programme : www.ville-ge.ch

→ L'Orchestre de Suisse romande propose du Ravel et du Granados Jesus Lopez Cobos, direction. Œuvres de Chabrier, Ravel, Turina, de Falla et Granados. Au Victoria Hall à 20 heures. www.osrc.ch

## SAMEDI GENÈVE

→ Messmer, le fascinateur à l'Arena Messmer, le fascinateur, fait vivre



une expérience interactive unique à partager, pleine d'humour et d'émotions fortes. À l'aide des techniques d'hypnose, de transfert d'énergie et de magnétisme, il invite le spectateur à entrer dans son laboratoire intemporel et expérimental pour d'incroyables aventures aux confins du subconscient, sans aucun trucage. À 20 h 30. Billetterie : www.ch.fnaspectacles.com

INSOLITE | Une batterie de casseroles valant 35 euros pouvait être vendue jusqu'à 1 600 euros

## La douane détruit « une tonne de camelote » au bulldozer



Hier matin, les agents de la douane, mais aussi des garde-frontières ou encore Pierre Maudet, conseiller d'État en charge de l'économie à Genève, ont assisté à la spectaculaire opération de destruction d'une tonne de camelote qui a été saisie en plusieurs fois. Photos Le DL/S.C.

« Vous avez devant vous une tonne de camelote », lance Jérôme Coquoz, directeur de la douane pour l'arrondissement de Genève. Étalés par terre les casseroles, couteaux et autres ustensiles de cuisine arborant les emblèmes du "Swiss made" s'apprêtent à être détruits au bulldozer ce mardi matin à la douane de Thônex-Vallard. Il faudra plusieurs passages mais ce n'est pas vraiment à cause de la qualité des marchandises...

La spectaculaire mise en scène de la douane suisse, est en tout cas venue couronner une opération de longue haleine portant sur

un trafic international très éclaté qui génère de juteux profits tout en faisant prendre des risques aux consommateurs.

Une batterie de casseroles d'une valeur de 35 euros pouvait être vendue en porte à porte jusqu'à 1 700 francs (soit 1 600 euros environ), particulièrement à des personnes âgées, plus vulnérables. En plus, ces ustensiles font courir des risques pour la santé : les couteaux sont cassants et le mauvais alliage des casseroles est potentiellement allergène.

Au total, ce sont 2 700 couteaux et 550 casseroles qui ont été détruits après de très nombreuses saisies

sans lien entre elles.

Celles-ci ont été effectuées depuis 2011 à différents postes de douanes entre la France et la Suisse, de Saint-Gingolph à Thônex-Vallard en passant évidemment par Bardonnex.

Fabriquées en Chine, ces marchandises arriveraient en Europe par la Belgique

Pour autant les marchandises ne font que transiter par notre territoire, tout comme les vendeurs qui n'ont pas d'adresse fixe. Fabriqués en Chine, il semblerait que ces pro-

duits de mauvaise qualité ont la Belgique comme point d'entrée sur le territoire européen d'où ils essaient un peu partout.

« On en a trouvé dans toute l'Europe, mais aussi dans des centres commerciaux des pays du Maghreb » explique Michel Bachar, chargé d'information de la douane pour l'arrondissement de Genève.

Au total, le Seco (Secrétariat d'État au Commerce et à l'Économie) a déposé une vingtaine de plaintes contre les vendeurs à la sauvette en particulier pour « concurrence déloyale » et infraction « à la loi sur la protection des armoiries publiques et autres signes

publics. » On ne badine pas avec la croix suisse !

Les vendeurs risquent donc des amendes, voire des peines de prison. Reste que les enquêteurs suisses, comme tous les enquêteurs européens, se heurtent à un problème : l'impossibilité de remonter jusqu'en Chine où sont produites les marchandises usurpant la croix suisse. En la matière, le géant asiatique est en effet un véritable trou noir...

Sébastien COLSON



Voir notre vidéo sur www.ledauphine.com

ÉCONOMIE | La filiale suisse de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes a réussi une implantation rare

## La Banque du Léman est dans ses objectifs un an après sa création

Hors private banking pour les fortunés, les créations de banque ne sont pas si nombreuses que cela en Suisse. Il faut sans doute remonter à la banque Migros voilà près de 20 ans pour trouver trace d'un nouveau réseau grand public... C'est pourtant l'aventure dans laquelle s'est lancée la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes l'an passé en créant la Banque du Léman, une filiale sous licence helvétique qui s'adresse aux clients vivant ou travaillant en Suisse voisine.

Un an après sa création ex nihilo, la Banque du Léman affiche des résultats encourageants « avec 1 300 clients et une accélération significative

du nombre d'ouvertures au fil des mois. » La banque qui dispose « d'une agence très bien placée à Genève près de la gare routière » a généré « une collecte de 6 millions de francs » sur son offre d'épargne.

Déjà 1 300 clients

Les signaux sont donc au vert pour l'établissement qui espère 10 000 clients d'ici 2018 et devrait compter une trentaine de collaborateurs si son business plan se réalise. Pour cela, Stéphanie Paix, présidente du directeur de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes et du CA de la Banque du Léman mise sur les valeurs de sa maison-mère.

« Nous ne faisons pas dans l'élitisme. Notre entreprise a été créée voilà 200 ans avec des valeurs philanthropiques importantes et nous voulons faire partie de notre écosystème économique. » Pour cela, la Banque du Léman s'engage en faveur des Femmes de l'économie et organisera les premières rencontres du Léman autour de l'eau le 2 octobre. « Et nous aussi avons vocation à être un partenaire du développement économique de cette région, y compris sur des grosses infrastructures » souligne Stéphanie Paix. Bref, une banque bien implantée dans son territoire...



Stéphanie Paix, présidente du directeur de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes et du conseil d'administration de la Banque du Léman et Christian Lefaix, directeur de la Banque du Léman, ont le sourire. Photo Le DL/S.C.